

e service public, prise en compte par l'Etat de l'intérêt général, est une tradition très ancienne dans notre pays. Dans ce sens, il apparait comme tout à fait normal qu'il soit financé, en grande partie tout au moins, par l'argent public.

Depuis plusieurs années, mais avec une accélération sans précédent pour l'époque actuelle, nous assistons, sous couvert de restrictions budgétaires ou de décisions ultra-libérales, à une destruction systématique du service public.

Arrêtons-nous sur l'évolution de l'Education Nationale dans les dernières années. Un document de l'O.C.D.E. (Organisation de Coopération et de Développement Economiques) intitulé « Faisabilité politique de l'ajustement » propose de baisser la qualité des services au lieu d'en diminuer la quantité...Une baisse évidemment attribuée aux personnels et non au gouvernement responsable de cette politique d'ajustement! Et c'est exactement ce à quoi nous assistons aujourd'hui!

Si besoin était encore de nous en convaincre, il suffit de lire les prévisions ci-dessous pour la seule région Lorraine (source syndicat SE-UNSA54 & INSEE): Cette politique de désengagement de l'Etat de tous les services publics n'est heureusement pas celle des élus locaux, se retrouvant souvent seuls face à des situations d'urgence difficiles à gérer sur le terrain.

Ainsi, dans notre collectivité, tout au long de l'année, chacun peut-il constater le travail et l'engagement des élus à travers les travaux réalisés mais aussi à travers le développement des « services à la population » (accueil périscolaire, centre de Loisirs, CCAS, soutien aux associations et aux personnes âgées, manifestations culturelles accessibles pour tous...) sans oublier la « qualité de la vie » (fleurissement de la ville, illuminations, entretien de la voirie, gestion des espaces communs..).

En 2012, vous allez être appelés à voter pour élire le Président de la République puis vos députés. Il y a plus de deux siècles, nos aînés se sont battus pour instaurer ce principe démocratique. les femmes n'obtenant ce droit qu'en 1944... Voter est certes un droit mais c'est aussi un devoir, celui d'exprimer son choix pour aujourd'hui et pour l'avenir et de dire quelle place donner à l'Homme dans la société à venir.

Nombre d'établissements 1er degré (INSEE)

Suppression de postes prévue en **2012 (SE-UNSA)** 

en 2006 : 2711

1er degré:

en 2008 : 2581 en 2010 : 2458 320 postes

en 2007 : 2659

2<sup>nd</sup> degré:

en 2009 : 2511

385 postes

Votre maire. **Christiane CONTAL** 



# Téléthon, deux jours de solidarité

Sollicitée par une Pagnotine atteinte d'une maladie génétique, la mairie a souhaité prendre une part active au téléthon 2011 donnant ainsi la possibilité au plus grand nombre de s'investir dans l'organisation de cette manifestation de solidarité.

Avec beaucoup de générosité et de dynamisme, nous avons été nombreux à avoir répondu présents, nous mobilisant en un temps record pour proposer un programme d'animations varié en ce premier week-end de décembre.

Au total, 3 403€ ont ainsi été collectés. Le chèque a été officiellement remis à l'AFM le 20 décembre dernier

Forts de ce succès, les organisateurs ont exprimé leur volonté de reconduire cette expérience pour l'édition 2012.













# Recherche scientifique : quels financements ?

Certes, on ne peut que saluer la générosité des Français qui, en offrant de leur temps et de leur argent, témoignent de leur solidarité. Néanmoins, la municipalité déplore que la recherche au bénéfice de la santé ne relève pas entièrement des budgets de l'Etat.



## 48 places de stationnement en plus au centre-ville

Mi-janvier, le maire, Christiane CONTAL, a inauguré officiellement le nouveau parking, rue de la Victoire, baptisé « parking du Lavoir », en présence des représentants des entreprises en charge du chantier. Le nouvel aménagement offre désormais quarantehuit places de stationnement supplémentaires, hors zone bleue, à proximité des commerces, des services et des salles municipales.





## « Être à l écoute des ados »



Ils étaient sept, âgés de 13 à 16 ans, à avoir répondu à l'invitation de la mairie pour une réunion participative.

« Nous voulions avant tout être à leur écoute pour construire, avec eux, un projet dans lequel ils seraient impliqués dès le départ », souligne Francine COUDERC, adjointe déléguée aux services à la population.

Les échanges, très positifs, s'orientent vers l'organisation d'un court séjour cet été, autour de la pratique du skate et du BMX. Suivront d'autres moments de rencontre pour affiner le projet.

◀ (de gauche à droite) Nathanaël, Mattéo, Thomas, Alexis, David, Thomas, Nicolas

# Vœux au personnel municipal : formation, entraide et esprit d'équipe

Début janvier, Patricia GAUCHET, Directrice des Services, et Christiane CONTAL, au nom des élus, ont présenté leurs vœux à l'ensemble des agents municipaux.

Au cours de son intervention, Patricia GAUCHET a souligné l'importance de la polyvalence « qui n'est pas réservée aux seuls postes du centre technique municipal. La polyvalence doit concerner tous les métiers de la collectivité, l'entretien des bâtiments, les ATSEM (Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles) dans les écoles, les services en direction de la jeunesse ainsi que les services administratifs ». La Directrice a ensuite encouragé les agents à poursuivre leur formation tout au long de leur carrière, leur rappelant l'évolution constante des besoins et des missions des collectivités territoriales.





# Vœux à la population : les élus dressent le bilan de 2011

Premier grand rendez-vous de l'année, la traditionnelle cérémonie des vœux du Maire s'est tenue le 20 janvier dernier. Devant une assistance très nombreuse, Christiane CONTAL a confirmé la volonté de l'équipe municipale de tout mettre en œuvre pour donner à Pagny-sur-Moselle la place qu'elle mérite entre les bassins de Metz et de Pont-à-Mousson. «Notre ville est notre fierté. Nous souhaitons que vous y soyez bien et que vous ayez, vous-aussi, envie de vous l'approprier, d'y trouver le plaisir d'y vivre et d'y rester».

Puis, Madame CONTAL est revenue en images sur les réalisations et les moments forts de la vie municipale en 2011, une année extrêmement riche en chantiers de toutes natures : travaux, évènements culturels, services sociaux,...

# Entretenir les espaces publics et organiser le stationnement



Remettre en état, réhabiliter, sécuriser, embellir, nombreux sont les chantiers qui ont été engagés en 2011.

Avec une volonté d'écoute et de dialogue, des

réunions de concertations ont été régulièrement organisées avec les riverains ou occupants concernés par les diverses réalisations.

L'année écoulée aura également été marquée par une action très forte pour améliorer le stationnement avec la création de 277 places de parking supplémentaires.

Les chantiers de 2011 : ruelle des Jardins, rue des Jardins de la Haye et liaison avec la rue du Louau, sentier du Tusculum, sentier de la marelle, parking des écoles (62pl), parking rue Favelin (47pl), parking du Lavoir (48pl), parking de la gare (120pl).

# Investir pour des équipements de qualité



En mai dernier, l'inauguration du Centre de Première Intervention a été l'occasion pour la Municipalité d'affirmer sa volonté forte d'une pérennisation des services de secours assurés par nos pompiers sur notre territoire.

La qualité de vie s'exprime aussi par la mise à disposition d'équipements performants et modernes, de locaux associatifs adaptés aux besoins et d'espaces publics favorisant le lien social.

Les travaux de 2011 : résidence Dr Jeanclaude, Centre de Première Intervention (sapeurs-pompiers), maison Parison, accessibilité de la salle polyvalente, salle des sports Pierre Husson

#### Animer la ville



Pour que la vie à Pagny-sur-Moselle soit agréable et active, la ville multiplie les occasions favorisant la rencontre entre les habitants et propose une grande diversité de manifestations pour offrir une ouverture culturelle à toutes les générations.

Les manifestations de 2011 : festival « Le Printemps Grandeur Nature », fête de la musique, portes ouvertes au Parc Parison, fête nationale, fêtes foraines, Forum des Associations, accueil des nouveaux Pagnotins, Octobre mois du conte, festival « Le Lézard à Roulettes », Téléthon, Saint Nicolas, Père Noël, séances de cinéma, cafés-rencontres, thés dansants, animations à la bibliothèque...

# Promouvoir les services à la population

Du côté des écoles, ce fut la poursuite des aménagements indispensables pour garantir aux élèves et enseignants de bonnes conditions d'accueil et d'apprentissage :

- programme de mise en état de l'école Paul Bert, en lien avec la pédagogie actuelle
- une première tranche de travaux à l'école ma ternelle Aubin, travaux attendus depuis plus de 25 ans maintenant.

L'amélioration de la vie quotidienne des familles se traduit aussi par une offre de services supplémentaires dont l'accueil périscolaire, au bénéfice des enfants des maternelles depuis septembre 2010, et les centres de loisirs.



Soucieuse de permettre à sa jeunesse de se confronter au monde du travail, **38 emplois saisonniers rémunérés** ont été proposés par la ville au cours de l'année 2011.



# Des ressources incertaines pour les collectivités territoriales

« Si vos élus sont très volontaristes, il n'en demeurent pas moins très inquiets » a appuyé Christiane CONTAL en évoquant les difficultés des collectivités territoriales à obtenir des prêts bancaires. « Et même lorsqu'ils sont accordés, il faut compter avec des taux plus élevés et une durée de remboursement limitée à quinze ans. Or, il est indispensable pour les collectivités de pouvoir emprunter sur des durées plus longues afin de réaliser des investissements, en lien avec les temps d'amortissement». Une situation d'autant plus préoccupante qu'il faut composer avec des dotations d'Etat en baisse tout en faisant face régulièrement à de nouveaux transferts de charges de la part de ce dernier.



# Rappel: brûler ses déchets verts est interdit



Le brûlage des déchets verts peut être à l'origine de troubles de voisinage générés par les odeurs et la fumée. Nuisant à l'environnement et à la santé, ils peuvent être la cause de la propagation d'incendies. De plus, cette pratique est source d'émissions importantes de substances polluantes.

C'est pourquoi le brûlage à l'air libre reste interdit en vertu des dispositions de l'article 84 du règlement sanitaire départemental.

Rappelons que les déchets verts doivent être déposés en déchetterie (ou être compostés).

# Collecte des encombrants : jeudi 8 mars 2012

La collecte annuelle des encombrants aura lieu **JEUDI 8 MARS 2012**. (Les objets devront être sortis la veille au soir)

**Sont admis :** tables, matelas, sommiers, vieux meubles, tout objet encombrant non toxique servant usuellement dans la maison, en quantité assimilable à la production d'un foyer.

Ne sont pas admis: fûts vides, fûts pleins et les bidons fermés (qui peuvent contenir ou avoir contenu des matières dangereuses), bidons de peinture, batteries de véhicules, bidons d'huile, carcasses de voiture et de machines outils ou agricoles, pierre, béton, terre et d'une manière générale tous les matériaux de démolition ou liés à des travaux pouvant être assimilés à une activité artisanale (portes, fenêtres, placoplâtre), ordures ménagères, explosifs, bouteilles de gaz, extincteurs, rouleaux de fil de fer, treillis soudés, grillages et câbles, produits radioactifs, pneumatiques de camions, tracteurs, voitures, ... plaques de fibrociment,

#### Et tout objet :

- susceptible de contenir ou d'avoir contenu de l'amiante,
- de plus de 2 mètres de long ou d'un volume supérieur à 1,5 m³,
- ne pouvant être chargé manuellement par nos deux opérateurs dans la benne du camion de collecte.

ATTENTION: le décret du 20 juillet 2005 spécifie que les Déchets d'Equipement Electriques et Electroniques (frigos, congélateurs, ordinateurs,...) doivent faire l'objet d'un traitement spécifiques. Aussi, ne pourront-ils pas être collectés avec les autres encombrants.

# Ordures ménagères : report de collecte

En raison du lundi de Pâques, la tournée de ramassage des ordures ménagères du lundi 9 avril 2012 sera reportée mardi 10 avril 2012 (en même temps que la collecte de la zone sud).

(Les poubelles doivent être sorties la veille de la collecte après 19h et rentrées le lendemain matin)

Pour connaître les dates de modification des collectes en cas de jour férié rendez-vous sur :

www.pagnysurmoselle.fr (rubrique « vie pratique »)

## Parc Parison : des travaux de haute voltige

Acquise par la ville dans l'objectif d'y transférer les services municipaux, la propriété Parison, située rue de la Victoire, bénéficie d'un parc arboré d'1,4 hectare d'une qualité exceptionnelle.

Sans entretien depuis plusieurs années, ce parc abritait des arbres pouvant être dangereux pour le public. Les travaux de remise en état ont débuté cet hiver avec l'abattage d'une cinquantaine d'entre eux en très mauvais état.

Abattre un arbre est une opération délicate qui nécessite savoir-faire et précision. « Avant d'opérer en hauteur, la maîtrise des différentes techniques de bûcheronnage au sol est indispensable », explique Stéphane TABARY, l'un des cinq arboristes-grimpeurs présents sur le site. Autre impératif : celui de connaître les résistances mécaniques de chaque essence, surtout en cas d'intervention sur un arbre vieillissant.

A près de trente mètres de hauteur, le travail est très physique. « *C'est sûr que le soir, nous n'avons pas besoin de berceuse pour nous endormir !*», plaisante Stéphane.

L'abattage en lui-même dure une vingtaine de minutes mais il faut ensuite compter une demi-jour-née pour « billonner » (couper le tronc), broyer et évacuer les branches.







#### SÉCURISER LE SITE

Parmi les 233 arbres recensés sur l'ensemble du parc, une cinquantaine d'entre eux a ainsi été abattue en raison d'un mauvais, voire d'un très mauvais, état (cf. « Guide de gestion du patrimoine arboré » réalisé par l'ONF en avril 2011). Il s'agit avant tout d'assurer la sécurité du site tout en préservant autant que possible le patrimoine existant.

Les travaux se sont poursuivis avec l'élagage des arbres le long de la rue de la Victoire et le débroussaillage du pourtour de la propriété sur trois mètres afin d'en faciliter l'accès.



# Balayeuse, mutualiser les moyens

Mutualiser l'utilisation d'un matériel couteux et nonutilisé de manière permanente est, financièrement, toujours une bonne opération. C'est pour cette raison mais aussi pour permettre davantage de souplesse dans l'organisation, qu'un partenariat a été conclu avec la Communauté de Communes du Chardon Lorrain concernant l'intervention de la balayeuse dans les rues de la ville. Douze interventions sont prévues annuellement avec la possibilité de passages ponctuels si besoin.





# Pas de lingettes dans les toilettes

On constate régulièrement des dysfonctionnements dans les installations de la Station d'Epuration. En cause, les nombreuses lingettes jetées dans les WC et qui se retrouvent en boule dans le dégrilleur. Outre des frais d'intervention conséquents, ces dernières occasionnent une usure prématurée des installations. C'est pourquoi les lingettes - y compris celles portant la mention « biodégradables »doivent impérativement être jetées dans la poubelle d'ordures ménagères (tout comme les serviettes hygiéniques, les rouleaux de papier toilette,...).



# Services techniques : compétences & polyvalence

Comptant un effectif de seize agents (auquel s'ajoutent régulièrement, en renfort, quelques emplois aidés), les services techniques de la ville sont regroupés, depuis 2009, au CTM (Centre Technique Municipal), rue Anatole France. Un contexte de travail qui favorise la polyvalence et le partage d'expérience.

#### Des missions en constante évolution

Les services techniques assurent la gestion et l'entretien du patrimoine municipal : maintenance des bâtiments communaux, gestion de l'alimentation en eau potable, gestion des réseaux d'assainissement de la station d'épuration, entretien des espaces sportifs, des espaces verts, des écoles, propreté et entretien de la voirie et des espaces publics,... Ils participent également à l'organisation des manifestations communales et associatives en apportant un appui technique et logistique.

Ces missions ont nécessité l'acquisition de matiériels permettant aux agents de travailler dans de bonnes conditions d'efficacité et de sécurité.

Par ailleurs, leur exécution requiert des compétences dans des domaines très variés : électricité, plomberie, mécanique, peinture, maçonnerie, réparation de fuites, entretien des réseaux,... compétences pour lesquelles chacun doit se remettre continuellement en question au gré des évolutions technologiques et législatives. Un réel enrichissement pour nos agents.

Pour leur permettre de maîtriser ces avancées, la Ville leur demande régulièrement de suivre des formations. Pour exemple, cinq agents possèdent aujourd'hui une habilitation électrique et six sont titulaires du CACES (nacelle, tractopelle et/ou mini-pelle).









Mais si la professionnalisation des fonctions se révèle désormais incontournable, elle ne doit toutefois pas empêcher la polyvalence des agents, essentielle dans une collectivité de la taille de Pagny-sur-Moselle.





# Travaux

#### Favoriser la gestion en interne

Pour davantage de réactivité et une meilleure maîtrise des coûts, bon nombre de missions sont assurées en interne. Un choix qui permet aujourd'hui de moins dépendre de prestataires extérieurs.

#### Sont gérés par les services techniques:



Grâce à l'achat de matériel et à la formation du personnel, il est désormais possible de mener une action préventive et non plus curative sur les réseaux, tout en restant disponible pour intervenir rapidement en cas d'urgence. Des travaux de sectorisation avec pose de vannes ont été également réalisés permettant de couper l'eau sur des périmètres plus restreints en cas de fuites. Les changements de compteurs (81 en 2011) sont également assurés en interne.



#### Un relevé des compteurs d'eau au plus juste

L'eau étant un bien précieux et cher, la ville travaille constamment pour améliorer le taux de rendement de son réseau d'eau potable. Outre la traque et la réparation des fuites, cette lourde tâche nécessite une suivi fiable des consommations d'eau sur l'ensemble de la commune.

« Un compteur a beau être précis, exact et aisément accessible, il ne sert à rien s'il *n'est pas relevé »*, commente Jean GILLIOTTE, adjoint aux grands projets. Partant de ce constat, une nouvelle organisation a été mise en place pour la campagne 2011.



Valérie Closset

Désormais, un agent municipal est affecté exclusivement au relevé des 1 800 compteurs pagnotins. Cette nouvelle mission

a été confiée à Valérie CLOSSET. agent à la commune depuis 25 ans, pour qui ce poste est une complète reconversion.

« Dans l'ensemble, le relevé s'est déroulé dans de très bonnes conditions et les Pagnotins m'ont bien accueillie » commente cette dernière.

La campagne 2011 achevée, son travail n'en est pas terminé pour autant puisqu'il va maintenant lui falloir traiter tout ce qui n'a pu être relevé pour cause d'absence des propriétaires, assurer le suivi des anomalies et effectuer les vérifications de compteurs.

## Services techniques : compétences & polyvalence



- 2 La réparation, la pose et la dépose des illuminations. Grâce à l'obtention du CACES nacelle, les agents sont aujourd'hui autonomes lors de ces opérations.
- L'entretien et la réparation du matériel et des véhicules qui permet d'en optimiser la durée de vie.





La plantation et l'entretien des espaces verts. Auparavant confiées à un prestataire, ces missions sont exclusivement réalisées par les agents de la ville depuis 2009. Au total, les espaces verts de la commune représentent 10,35 hectares. En 2011, le fleurissement des différents massifs a nécessité 6 400 plants et bulbes.

## Bienvenue aux nouveaux agents



#### Mickaël MAGRI, responsable du Centre Technique Municipal

Depuis le 1er février, Mickaël MAGRI, titulaire d'un Master en Génie Civil, est en charge de l'encadrement des agents techniques : planification des interventions, suivi des chantiers, gestion du parc matériel....

Âgé de 29 ans, le nouveau responsable du Centre Technique Municipal travaillait dans un bureau d'études spécialisé dans l'assainissement avant d'intégrer les services de la ville.



#### Sandrine BINEAU, adjoint technique

Informatiser l'ensemble des plans de réseaux de la commune (eau, assainissement, éclairage public,...), c'est ce travail fastidieux mais néanmoins indispensable qui a été confié à Sandrine BINEAU, en poste depuis le 1er décembre. Régulièrement présente sur le terrain, Sandrine BINEAU assure également la partie administrative des interventions réalisées en interne.

Titulaire d'un BTS « Gestion et maîtrise de l'Eau », cette jeune femme de 30 ans occupait précédemment un poste de dessinateur cartographe chez Véolia.



## Ecole maternelle, début du chantier

Début février a débuté une série de travaux pour une meilleure qualité d'accueil en école maternelle. L'objectif premier est de mettre les locaux en adéquation avec les recommandations pédagogiques de l'Education Nationale. Ainsi seront créés un bureau de direction, une salle de réunion et une salle d'activités.

La ville profitera de ce chantier pour effectuer les aménagements permettant aux enfants de circuler entre les trois ailes du bâtiment, sans avoir à transiter par l'extérieur.



# Règlement de voirie, à quoi ça sert?

Le règlement de voirie de la ville de Pagny-sur-Moselle a été adopté par délibération du Conseil Municipal du 17 novembre 2011.

Ce document définit les dispositions administratives et techniques applicables aux travaux exécutés sur le domaine public communal ainsi que les conditions d'occupation et d'utilisation de ce dernier. Il s'applique à toute personne physique ou morale, publique ou privée, qui envisage d'occuper le domaine public, d'y implanter un ouvrage ou d'y réaliser des travaux dans le sol ou le sous-sol.

Sont soumises à ce règlement :

- toutes les occupations autorisées à titre précaire,
- tous les travaux affectant le sol et le sous-sol du domaine public communal, quels qu'en soient leur importance, leur caractère d'urgence et leur prévisibilité.

# Résidence Dr Jeanclaude : garantir des logements de qualité

Datant de 1981, les trente-six appartements de la résidence Dr Jeanclaude n'avaient pas, ou très peu, bénéficié jusqu'alors de travaux d'entretien pourtant indispensables. Après avoir séparé, cet été, l'entrée privative des entrées publiques, la ville, devenue propriétaire, a engagé un programme complet de rénovation.

«Outre le manque d'entretien, les logements n'étaient plus conformes aux normes actuelles d'isolations thermique et accoustique», explique Jean GILLIOTTE, adjoint aux grands projets.





Ainsi, un programme pluriannuel de réhabilitation s'est-il engagé en octobre dernier : isolation du sol, des murs et de la porte d'entrée, changement des fenêtres, modernisation de la cuisine et ouverture sur le séjour, rénovation de la salle de bain, pose de carrelage et réfection des peintures dans des tons chatoyants.

«Ces travaux constituent un effort financier important pour notre collectivité. Mais notre démarche n'est absolument pas de réaliser une opération spéculative sur le dos de nos seniors.

Pour un loyer sensiblement identique à celui appliqué avant les travaux, soit 457,15€ charges comprises, ce sont de superbes appartements que la ville remet aujourd'hui sur le marché.», souligne Christiane CONTAL, maire.

Le troisième étage est entièrement terminé, suivra la rénovation des appartements du 2ème. Les travaux du 1er étage seront, quant à eux, programmés en 2013.



## Un « foyer-logement » devenu « résidence »

Lors de sa construction, la résidence Dr Jeanclaude avait reçu l'appellation de « foyer-logement ». Contrainte majeure de cette classification : l'obligation pour les locataires de quitter les lieux dès lors qu'ils ne pouvaient plus être complètement autonomes. Un contexte pouvant entraîner des situations dramatiques quand on sait combien il est difficile, lorsqu'on avance en âge, de devoir quitter son environnement et changer ses habitudes de vie.

Dès l'acquisition du bâtiment, des démarches ont été immédiatement engagées afin d'obtenir officiellement l'appellation de « résidence » et de donner ainsi aux locataires la possibilité de rester chez eux aussi longtemps qu'ils le souhaitent.



# Appels à candidatures

#### La mairie recherche:

■ Des volontaires pour participer à un chantier à contrepartie Loisirs (6 places – 12/15 ans).

La partie « chantier » se déroulera lors des vacances de printemps, du 16 au 20 avril 2012. La contrepartie Loisirs aura lieu cet d'été (renseignements 03.83.81.38.15)

- Des animateurs titulaires du BAFA pour l'encadrement des prochains centres de loisirs (renseignements 03.83.81.38.15)
- Travaux saisonniers: pour les mois de juillet et août, la mairie recherche des saisonniers pour effectuer divers travaux. Merci d'adresser CV et lettre de motivation en mairie.

# Formation BAFA: cinq places disponibles



Comme chaque année, la mairie propose des formations au Brevet d'Aptitudes aux Fonctions d'Animateurs. Si vous êtes intéressé, merci d'envoyer CV et lettre de motivation aux services à la population, résidence Dr Jeanclaude, 28 rue Nivoy.

# Centre de Loisirs, vacances de printemps (du 10 au 20 avril 2012)

A la résidence Docteur Jeanclaude, 28 rue Nivoy :

■ Retrait des dossiers : du 27 février au 2 mars 2012, de 15h à 17h30



- Inscriptions Pagnotins: mercredi 7 mars 2012 de 16h à 18h
- Inscriptions extérieurs : mercredi 14 mars 2012 de 16h à 18h

## Rentrée 2012 : inscriptions en maternelle

Retrait des dossiers du lundi 19 mars au vendredi 27 avril 2012 de 15h à 17h30 uniquement aux services à la population, résidence Dr Jeanclaude, 28 rue Nivoy.



#### Sont concernés :

- Les enfants nés en 2009 n'ayant pas été scolarisés en 2011
- Les enfants nés en 2010 (dans la limite des places disponibles\*)
- Les enfants nouvellement Pagnotins



\*Néanmoins, afin de permettre un recensement plus efficace lors de la rentrée 2012, la municipalité invite tous les parents dont les enfants sont nés en 2010 à remplir un dossier d'inscription.

Renseignements: Stéphanie VARIN au 03.83.81.38.15 ou stephanie.varin@pagnysurmoselle.fr



# Bibliothèque Municipale

BOURSE AUX LIVRES : DES LOTS DE LIVRES POUR 1€

Vendredi 16 et samedi 17 mars 2012 de 14h à 17h30 Forte du succès de l'an passé, la Bibliothèque Municipale reconduit son opération « Bourse aux Livres ». Différents lots, vendus au prix symbolique d'1€, seront proposés ainsi que des lots de magazines.

# Atelier Origami : venez plier les p'tits papiers !

Mercredi 25 avril 2012 de 14h à 16h30. Gratuit - sur inscription au 03.83.81.68.35





Art du pliage du papier, l'origami nécessite patience et précision. Une simple feuille plane devient alors, sous des doigts experts, une sculpture en trois dimensions, sans aucun découpage.

Aurèle DUDA proposera, aux petits et aux grands, une initiation à cette technique japonaise, toute en légèreté et en poésie.

#### Les lauréats du concours de Noël

Le concours de Noël proposé par la Bibliothèque Municipale a remporté un vif succès. Il s'agissait, pour les plus jeunes, de dessiner ou de décorer un sapin en carton fourni par la structure. Quant aux plus âgés, il leur était demandé de composer un poème sur le thème de Noël.

«Nous avons été très surpris par l'originalité et la créativité des œuvres réalisées par les enfants. Il a été très difficile pour le jury de les départager», rapporte Nicole HOUVER, adjointe.

Tous les participants ont été récompensés en recevant un sachet de friandises. Quinze d'entre eux ont été primés.



#### Seniors: des moments de rencontre toute l'année

Chaque mois de décembre, le repas des seniors offre à ces derniers une occasion de se retrouver pour échanger et passer un moment convivial. Cette journée vient s'ajouter aux nombreuses autres animations qui sont proposées tout au long de l'année.

#### Repas des seniors 2011

Peu avant Noël, la mairie avait convié les seniors pagnotins pour leur traditionnel repas annuel. Ils furent plus de 200 à admirer la décoration particulièrement soignée sur le thème des années 50 et 60, avec l'exposition d'objets d'époque, dont une Vespa et un Solex. Chacun eut grand plaisir à retrouver ses amis et connaissances.

Avant de se régaler d'un délicieux repas confectionné par la société Restaurabelle, tous ont pu apprécier l'apéritif-concert magnifiquement interprété par la Société Musicale.

Toujours aussi dynamique, l'orcheste «Double Face» a ensuite pris le relais et su convaincre bon nombre de se faire plaisir sur la piste de danse. Un très bel après-midi qui s'est clôturé vers 19h.

Merci aux agents de la ville et aux personnes qui ont accepté de prêter main-forte à la plonge et au rangement de la salle.



« Être prêt à tendre la main »



Dans son discours d'accueil, Christiane CONTAL a souligné l'importance de la solidarité dans la lutte contre l'isolement des seniors. « Il n'y a aucune honte à connaître des difficultés, surtout en cette période de crise économique. Nous avons chacun le devoir d'être attentif aux autres. d'être prêt à tendre la main à ceux qui en ont besoin. N'hésitez pas à prendre contact avec les services de la ville. Ils sauront être des relais attentifs et intervenir en toute discrétion ».

#### Cafés-rencontres, être acteur de l'avenir de sa ville



Mis en place en 2006, les cafésrencontres trouvent aujourd'hui
toute leur place parmi les
autres manifestations de la ville,
rassemblant chaque mois entre
50 à 100 personnes. L'année
2012 sera plus particulièrement
consacrée à tirer profit de l'expérience de nos aînés pour imaginer
l'ubanisation de demain autour
du thème «Quel paysage pour
nos enfants?»

Un mardi par mois, à 14h30 au centre socioculturel - entrée libre Prochains rv : mardis 28 février et 27 mars



#### Rester en forme avec la gymnastique douce



C'est dans la bonne humeur et avec le sourire d'Elodie, 23 ans, éducatrice sportive de l'association Siel Bleu, que débute la séance hebdomadaire. « Il n'y a pas vraiment d'âge limite, je m'adapte à tous les publics », explique la jeune femme. La gymnastique douce se pratique assis sur une chaise pour que chacun puisse participer, quel que soit son niveau de mobilité.

« Avec mes problèmes de jambes, il me serait impossible de suivre un cours de gym traditionnel où il faut rester debout. Venir ici m'aide à rester en forme », commente une participante. Les exercices successifs permettent d'entretenir son corps pour conserver son autonomie physique : renforcement musculaire, mobilisation des articulations, maîtrise de l'équilibre ...

Durant toute la séance règne une excellente ambiance et on y rit beaucoup. De quoi se faire du bien au corps et à l'esprit.

Gymnastique douce, chaque vendredi de 9h à 10h à la résidence Dr Jeanclaude – 1€/séance

Renseignements: 03.83.82.64.07

#### Animations-mémoire, les neurones en action!



A travers des exercices simples et ludiques, il est proposé de faire travailler ses fonctions cognitives tout en passant un moment agréable. Pour cela, les participants peuvent compter sur le dynamisme et la bonne humeur de Claudette, qui anime ces matinées.

Deux mardis par mois, à 9h30 à la résidence Dr Jeanclaude. Entrée libre. Prochains rv : mardis 28 février et 13 mars.





#### Goûters mensuels : le plaisir de se retrouver

Chaque mois, les seniors se retrouvent à la résidence Dr Jeanclaude pour un après-midi-goûter agrémenté de différentes animations selon le thème de la saison. Tous prennent place autour d'une table, toujours décorée avec goût par l'équipe de bénévoles, le but étant avant tout de prendre plaisir à se retrouver.

Prochain goûter : jeudi 22 mars 2012 à 14h30 à la résidence Dr Jeanclaude entrée libre



#### Thés dansants, quel succès!

« Unanimement, les gens sont ravis et ne demandent qu'à revenir ! », se félicite Madeleine JENNE, adjointe aux fêtes et cérémonies. A chaque rendez-vous, le public est plus nombreux et certains viennent parfois de loin pour profiter de ces après-midis dansants. Un répertoire varié permet à chacun d'y trouver son compte et de passer un bon moment en toute convivialité.

Prochain thé dansant : dimanche 8 avril 2012 à 14h30 au centre socioculturel - gratuit

#### CLUB MARIE ROBERT : DÉTENTE ET CONVIVIALITÉ



Revoir d'anciennes connaissances, passer un moment agréable où il fait bon discuter,... Un mardi par mois, les bénévoles du Club Marie Robert vous proposent un goûter anniversaire. A chaque rendez-vous, l'animation est différente et peut prendre la forme de jeux, d'un loto de chansons ou encore d'un spectacle. En fin d'aprèsmidi, une pâtisserie et une boisson chaude (café, thé, infusion) sont servies. Les anniversaires du mois en cours sont fêtés avec remise d'un petit cadeau.

N'hésitez pas à pousser la porte du centre socioculturel où l'équipe de bénévoles sera ravie de vous accueillir.

Prochain goûter : mardi 6 mars 2012 à 14h30 au centre socioculturel

Contact: Claudine SZUSTAKIEWIEZ 03.83.81.79.98

# Les Amis de la Troupe du Luminaire



Théâtre : « Carnage au mariage » par la compagnie de l'ile en Joie Samedi 24 mars 2012 à 20h30 au centre socioculturel

La préparation d'un mariage est souvent une source de conflits entre les familles. C'est pourquoi Fred et Caro ont décidé de tout faire par eux-mêmes.

Et la veille du grand jour, ils ont de quoi être fiers : tout est parfaitement orchestré. Les invités peuvent arriver...

Une mère machiavélique, une belle-mère coincée, un père nounours, une Anglaise que personne (ou presque) n'attend et.... Que la fête commence!

Renseignements et réservations : 06.64.25.10.41 – les.atl@hotmail.fr

#### **Maison Pour Tous**

#### Sortie cabaret Samedi 5 mai 2012

La Maison Pour Tous organise une sortie au cabaret de Kirwiller. La sortie comprend, le transport, le repas du midi et le spectacle.

Renseignements et réservations au 03.83.81.75.64

#### **ACTIVITÉS DE LA MPT:**

#### ■ Taïjiquan

La Maison Pour Tous vous propose l'activité Taïjiquan depuis plusieurs années. René GETTI enseigne cet art martial qui privilégie la fluidité du mouvement, la souplesse et le travail de l'énergie le mardi de 20h à 21h30.

#### Anglais enfants

Cette activité réservée aux enfants de 4 à 10 ans, animée par Ludovic Deshayes, a pour but d'apprendre l'anglais en s'amusant le mardi de 17h30 à 18h30. (chansons, dessins, spectacles...)

# Association des donneurs de sang bénévoles : bravo à toute l'équipe!



Donner son sang est un geste simple qui permet de sauver des vies. Grâce à la mobilisation des bénévoles, des collectes sont régulièrement organisées à la Maison Pour Tous. La mairie se joint à André ORNY, président de l'association, pour saluer le travail réalisé toute l'année par les membres du bureau

En 2011 à Pagny-sur-Moselle, ils sont 359 à avoir fait ce geste généreux (contre 349 en 2010), soit une moyenne de 115 donneurs réguliers.

Toute l'équipe espère vous retrouver nombreux lors de la prochaine collecte jeudi 1er mars 2012 de 16 à 19h30 à la Maison Pour Tous (rue de la Victoire).

# www.pagnysurmoselle.fr: la mairie en ligne

Mis en ligne depuis un peu plus d'un an, le site internet officiel de Pagny-sur-Moselle permet d'obtenir en quelques clics toutes les informations relatives à l'actualité de la commune et aux démarches administratives.

Vous y retrouverez par exemple l'ensemble des manifestations à venir, les coordonnées des services municipaux, des associations, des commerçants, des artisans, le plan de la commune ou encore le calendrier des inscriptions aux centres de loisirs.

Pour simplifier vos démarches, différents documents sont proposés au téléchargement : formulaires d'urbanisme, journal municipal, délibérations, prélèvement automatique pour le paiement des factures d'eau,...



## Bienvenue aux nouveaux Pagnotins

Les élus pagnotins souhaiteront officiellement la bienvenue aux nouveaux habitants lors d'une matinée d'accueil le samedi 17 mars prochain.

Tous se retrouveront dès 9h30 à la résidence Dr Jeanclaude pour un petit-déjeuner pris en commun. Suivra une visite de la ville (avec possibilité de faire garder les enfants par les animateurs). Puis, la matinée se clôturera en toute convivialité avec un pot de l'amitié.

Si vous êtes installé à Pagny-sur-Moselle depuis septembre 2011 ou que vous venez d'y démarrer une activité commerciale, artisanale ou libérale, n'hésitez pas à vous faire connaître en mairie afin de recevoir une invitation.

# ETAT CIVIL

du 2 décembre 2011 au 30 janvier 2012

#### Naissances - Bienvenue à

- Lilou BERRAUD, née le 2 décembre 2011
- Bella Ruo CHEN, née le 1er janvier 2012
- Maël BIGOT, né le 11 janvier 2012
- Hugo DRION, né le 26 janvier 2012
- Nathan WEINBERG DARNOIS, né le 30 janvier 2012

#### Décès - Il nous a quitté

Rino MATTA, le 14 décembre 2011



#### Expression des groupes politiques

#### La chronique des élus majoritaires

En 2012 les tranches d'impôts sur le revenu sont gelées. C'est-à-dire qu'elles ne seront pas réévaluées du montant de l'inflation..... Par contre vos revenus ont subi une petite hausse qui peut vous coûter finalement très cher ! Par exemple :

- Vous étiez non imposable, vous pouvez le devenir et perdre ainsi les quelques maigres avantages liés à cette condition.
- Vous étiez en limite de tranche d'imposition, votre petite augmentation sera taxée au barème de la tranche supérieure.

Une mauvaise nouvelle n'étant jamais isolée, les règles d'attribution de la Prime Pour l'Emploi (PPE) sont également gelées. Ce qui aura pour effet de réduire encore cette année le nombre de bénéficiaires (9 millions en 2008 et.... 7 millions en 2012).

La progression de la pauvreté, elle, n'est pas gelée et comme toujours, ce ne sont pas les plus riches qui en subissent les conséquences.

# La chronique des élus minoritaires

#### **MAIS OU SONT-ILS PASSES?**

Vous avez pu constater la disparition de points tri sur 2 secteurs de Pagny.

Nous ne doutons pas que des raisons logiques ont amené la municipalité à supprimer ces 2 zones de tri mais nous sommes forts surpris que les pagnotins n'aient eu aucune information sur le sujet.

On peut supposer que le point tri de l'entrée de ville côté Arnaville apportait des nuisances visuelles et que celui de la rue Louis Roussel, des nuisances auditives. Il est fort dommage que ce sujet n'ait jamais été abordé en commission.

#### Notre proposition:

Informer la population des nouveaux points de tri mis à leur disposition Voir avec la commission concernée la possibilité de réimplanter un point tri dans le secteur entrée de ville coté Arnaville (Par un contact avec Lidl, ou en plaçant le point tri derrière la haie du cimetière, ou....)

#### Pour plus de détails sur certains sujets et faire part de vos remarques, vous pouvez nous interpeller

- par courrier à R. Bianchin S. Donnen M. Giron A. Rapp JP. Wetzel -
- sur le blog des élus minoritaires : http://ensembleagissonspourpagny.blogspot.com



#### **MARS**

#### ■ Jeudi 1er Don du sang 16h/19h30 M.P.T.

- Dimanche 4
  AG de l'USP 9h
  M.P.T
- Mardi 6
  Club Marie Robert 14h30
  Centre socioculturel
- Samedi 10 Loto de l'Association du personnel 20h

Centre socioculturel

- Dimanche 11
  AG des Médaillés Militaires
  Salle polyvalente
- Samedi 17 Soirée disco 20h ASP Handball Centre socioculturel
- Samedi 17
  Accueil des nouveaux Pagnotins
  Résidence Dr Jeanclaude
- Mardi 20 Cinéma 17h15 « Mission G » Centre socioculturel
- Samedi 24
  Théâtre 20h30
  Centre socioculturel
- Mardi 27
  Café rencontre 14h30
  Centre socioculturel
- Vendredi 30 AG des Donneurs de sang 18h30 Salle polyvalente

#### **AVRIL**

- Dimanche 1er

  Marché Gourmand

  Centre socioculturel
- Mardi 3
  Club Marie Robert 14h30
  Centre socioculturel
- Vendredi 6
  Concert de printemps SMP 20h
  Centre socioculturel
- Dimanche 8
  Thé dansant 14h30
  Centre socioculturel
- Samedi 14 Soirée Italienne ASP Foot 20h Centre socioculturel
- Dimanche 15
  Randonnée VTT à partir de 7h
  M.P.T.
- Mardi 17 Cinéma 14h30 « Là-haut » Centre socioculturel
- Mardi 24
  Café rencontre 14h30
  Centre socioculturel
- Jeudi 26
   Réunion du calendrier des fêtes
   20h
   Salle polyvalente

## MÉDECINS ET PHARMACIES DE GARDE

Numéro unique d'appel pour les gardes des médecins libéraux dans le 54

#### MEDIGARDE 0 820 33 20 20

- ◆ La semaine : de 20h à 8h
- ◆ Le week-end : du samedi 12h au
- Les jours fériés

En dehors de ces horaires, veuillez appeler votre médecin traitant. En cas d'urgence vitale, faites le 15.

#### Pharmacies de garde

- **Dimanche 26/02** pharmacie des Prémontrés (PAM)
- **Dimanche 04/03** pharmacie Pommier (Blénod)
- **Dimanche 11/03** pharmacie des 3 Vallées (Pagny)
- Dimanche 18/03 pharmacie du Breuil (PAM)
- **Dimanche 25/03** pharmacie Violini (PAM)

Le Lion et l'Alérion, le journal bimestriel de Pagny-sur-Moselle N°52 - février 2012 - Directrice de publication et de rédaction : Christiane Contal, maire - Adjoint à la communication : Noël Lafay - Chargée de communication : Marie Lemuhot - Relecture : Alain Chrétien et Françoise Colas - Conception graphique : Figures Imposées / www.figimp.com - Imprimerie Socosprint. Tirage : 2050 ex. Dépôt légal n° 1518 - Crédits photographiques : mairie de Pagny-sur-Moselle, Michaël BOUVIN, club Marie Robert.